

Diplôme national du brevet 2023 : 89,4 % d'admis, en hausse de 1,2 point par rapport à 2022

77 499 candidats ont présenté la session 2023 du diplôme national du brevet (DNB) dont l'ensemble des épreuves écrites et orale ont pu se tenir, comme pour les deux sessions précédentes. Le taux de réussite global s'établit à 89,4 %, en hausse de 1,2 point par rapport à 2022. Il est légèrement supérieur de 0,3 point au taux de réussite national (89,1 %, en hausse de 1,6 point).

À la session 2023, 77 499 candidats ont présenté le DNB dans l'académie de Versailles : 94,9 % en série générale et 5,1 % en série professionnelle. Cet effectif est supérieur de plus de 900 candidats à celui de la session 2022. Le taux de réussite global s'établit à 89,4 %, en hausse de 1,2 point par rapport à celui observé à la dernière session (tableau 1). Il est

légèrement supérieur de 0,3 point au taux de réussite national (89,1 %, en hausse de 1,6 point).

En comparaison avec les académies franciliennes, il est au-dessus de 1,1 point au taux de réussite de Créteil (88,3 %, en hausse de 2,1 points) mais en-dessous de 2,2 points à celui de Paris (91,6 %, en hausse de 1,5 point).

Une hausse de 1,6 point en série générale (90,4 %)

La part d'admis en série générale dans l'académie de Versailles s'établit à 90,4 %. Elle est supérieure de 1,6 point à celle de la session 2022.

Au niveau régional, ce taux de réussite est supérieur de 1,2 point à celui de Créteil (89,2 %, en hausse de

2,3 points) mais il est inférieur de 2,2 points à celui de Paris (92,6 %, en hausse de 1,7 point). Il est légèrement au-dessus de 0,1 point à la moyenne nationale (90,3 %, en hausse de 1,6 point).

Tableau 1 : Taux de réussite par département au diplôme national du brevet 2022 (en %)

	Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Val-d'Oise		Académie	Evol. (pts)
	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)		
Générale	91,0	+1,2	89,8	+2,5	92,4	+0,5	88,1	+2,0	90,4	+1,6
Professionnelle	73,2	-3,7	72,5	-2,4	76,4	-1,6	68,5	-4,6	72,2	-3,2
Total	90,1	+0,9	88,7	+2,1	91,9	+0,4	86,9	+1,6	89,4	+1,2

Champs : tous candidats
Source : Edeca

Le taux de réussite en série générale augmente dans tous les départements de l'académie. La hausse est plus prononcée dans l'Essonne (89,8 %, +2,5 points) et dans le Val-d'Oise (88,1 %, +2,0 points). Elle est

moins marquée dans les Hauts-de-Seine (+0,5 point) avec un taux de réussite de 92,4 %. Les Yvelines présentent un taux d'admis de 91,0 % (+1,2 point).

Un recul de 3,2 points en série professionnelle (72,2 %)

Le taux de réussite de la série professionnelle est en baisse par rapport à la session 2022 (72,2 %, -3,2 points).

Au niveau régional, ce taux de réussite est inférieur de 3,9 points à celui de Créteil (76,1 %, en hausse de 1,9 point) et au-dessus de 4,9 points à celui de Paris (67,3 %, en baisse de 0,9 point).

Le taux académique se situe en-dessous de 5,9 points de la moyenne nationale (78,1 %, en hausse de 1,7 point).

Le taux de réussite en série professionnelle diminue dans tous les départements de l'académie. Le Val-d'Oise affiche le taux le plus faible et la baisse la plus marquée de l'académie (68,5 %, -4,6 points). La baisse est aussi importante pour les Yvelines (73,2 %, -3,7 points) et dans l'Essonne (72,5 %, -2,4 points). Les Hauts-de-Seine connaissent la baisse la moins prononcée (76,4 %, -1,6 point), en gardant le meilleur taux de réussite départemental.

Bibliographie :

- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Note de service du 22 décembre 2017 relatif aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet à partir de la session 2018, *Bulletin Officiel de l'éducation nationale*, n°1, 4 janvier 2018. Disponible sur : https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENE1731896N.htm?cid_bo=122780